

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

### En agglomération GRAND RUE

Le Maire de la Commune d'Orgueil,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – quatrième partie- signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la demande en date du 13 novembre 2024 de l'entreprise AI Construction domiciliée 25 avenue Gaspard Coriolis ZAC Basso Cambo 31100 Toulouse.

**Considérant** les travaux de réseau fibre optique, ouverture de chambre télécom et intervention boitier optique.

#### ARRÊTE

**ARTICLE 1.** La circulation des véhicules de toutes catégories sera alternée manuellement ou par feu tricolore, du **30 novembre 2024 au 09 décembre 2024**,

**ARTICLE 2.** Pendant cette période, la vitesse sera limitée à 30km/h, une largeur de voie de circulation seras maintenue, la circulation alternée sera mise en place par l'entreprise .

**ARTICLE 3 :** Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux, excepté pour les véhicules affectés au chantier ;

**ARTICLE 4 :** La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

La mise en place et la maintenance de la signalisation est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise

**ARTICLE 5 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ;

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune d'Orgueil ;

**ARTICLE 7 :** Conformément à l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV 31000 Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ;

**ARTICLE 8** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à

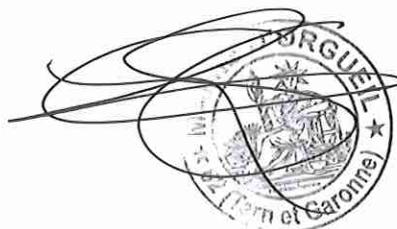
- M. le commandant de gendarmerie de Grisolles
- Monsieur le directeur des transports scolaire
- Monsieur le Directeur départemental des Postes
- Monsieur de Directeur des services d'Incendie et de Secours
- Subdivision départementale de Montauban
- L'entreprise AI Construction
- L'entreprise CIRCET



Fait à Orgueil, le 19/11/2024

Le Maire

Willy AUTHESSERRE





# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

**cerfa**  
N° 14024\*01

## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : Al Construction Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 25 avenue Gaspard Coriolis  
ZAC Basso Cambo  
Code postal 3 1 1 0 0 Localité : Toulouse Pays : .....  
Téléphone 0 8 0 5 7 6 1 0 0 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :       
Courriel : ..... manon.raab@altitudeinfra.fr

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CIRCET Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 15 impasse Marcel Paul  
Code postal 3 1 7 7 0 Localité : Tournefeuille Pays : .....  
Téléphone 0 6 4 1 9 2 1 8 4 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :       
Courriel : ..... clement.payet@circet.fr

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Ensemble de la Commune      Hors agglomération       En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : grand rue  
Code postal 8 2 3 7 0 Localité : ORGUEIL

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : ..... réseaux fibre optique  
..... Ouverture de chambre télécom et intervention boîtier optique  
.....  
Date prévue de début des travaux : 3 0 1 1 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 7

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 7 Date de début de réglementation 3 0 1 1 2 0 2 4  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue       
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

**Circuler**

Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**

véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : CIRCET Représenté par : PAYET clement  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 15 impasse Marcel Paul  
Code postal 311770 Localité : TOURNEFEUILLE Pays : .....  
Téléphone 0641921848 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :   
Courriel : ..... clement.payet@circet.fr

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 13 11 2024

Nom : PAYET Prénom : Clement Qualité : CDC